



En route vers l'objectif 1 du Canada

Action concertée pour un réseau coordonné d'aires de conservation au Canada



<http://www.conservation2020canada.ca/>



Engagements du Canada

L'objectif 11 d'Aichi / L'objectif 1 du Canada

- ▶ **L'objectif 11 d'Aichi** (Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique de 2010):
 - ▶ *D'ici à 2020, au moins 17 % des zones terrestres et d'eaux intérieures et 10 % des zones marines et côtières, y compris les zones qui sont particulièrement importantes pour la diversité biologique et les services fournis par les écosystèmes, sont conservées au moyen de réseaux écologiquement représentatifs et bien reliés d'aires protégées gérées efficacement et équitablement et d'autres mesures de conservation effectives par zone, et intégrées dans l'ensemble du paysage terrestre et marin.*
- ▶ **L'objectif 1 du Canada** (Buts et objectifs canadiens pour la biodiversité d'ici 2020):
 - ▶ *D'ici 2020, au moins 17 % des zones terrestres et d'eaux intérieures et 10 % des zones côtières et marines sont conservées par l'entremise de réseaux d'aires protégées, et d'autres mesures efficaces de conservation dans des superficies clairement définies.*



En route vers l'objectif 1 du Canada



- ▶ Les ministres responsables des parcs, des aires protégées et de la conservation de la biodiversité ont officiellement lancé l'initiative le 22 février 2017.



But et Principes

La collaboration sera essentielle pour atteindre l'objectif 1 du Canada.

But:

Élaborer un parcours, en partenariat avec les peuples autochtones du Canada et les secteurs pertinents de la société canadienne, qui reposera sur les connaissances scientifiques et traditionnelles, en vue d'atteindre l'objectif 1 du Canada ainsi que d'établir un réseau coordonné de parcs et de zones de conservation partout au pays, qui servira de pierre angulaire à la conservation de la biodiversité pour des générations à venir.

Principes:

- Inclusion et collaboration
- Respect et réconciliation
- Transparence
- Innovation et créativité
- Prise de décisions fondées sur des données probantes ainsi que sur les connaissances scientifiques et traditionnelles



Principaux produits livrables de la feuille de route

- ▶ Un **engagement** de la part des ministres responsables des parcs, des aires protégées et de la conservation de la biodiversité concernant l'élaboration d'une feuille de route vers l'objectif 1 du Canada. ✓
- ▶ Des **directives de mise en œuvre** pour l'établissement d'un réseau coordonné d'aires protégées terrestres, d'ACA et d'autres mesures de conservation efficaces par zone (y compris des aires de conservation autochtones) au Canada qui sont gérées efficacement et équitablement, bien reliées et intégrées dans le paysage global, qui comprennent des aires d'importance pour la biodiversité et les services des écosystèmes, et qui forment ensemble une représentation écologique de l'objectif.
- ▶ Un **processus amélioré** pour l'intégration des ACA, des autres mesures de conservation efficaces par zone et des aires protégées privées dans la base de données des parcs et des aires de conservation du Canada

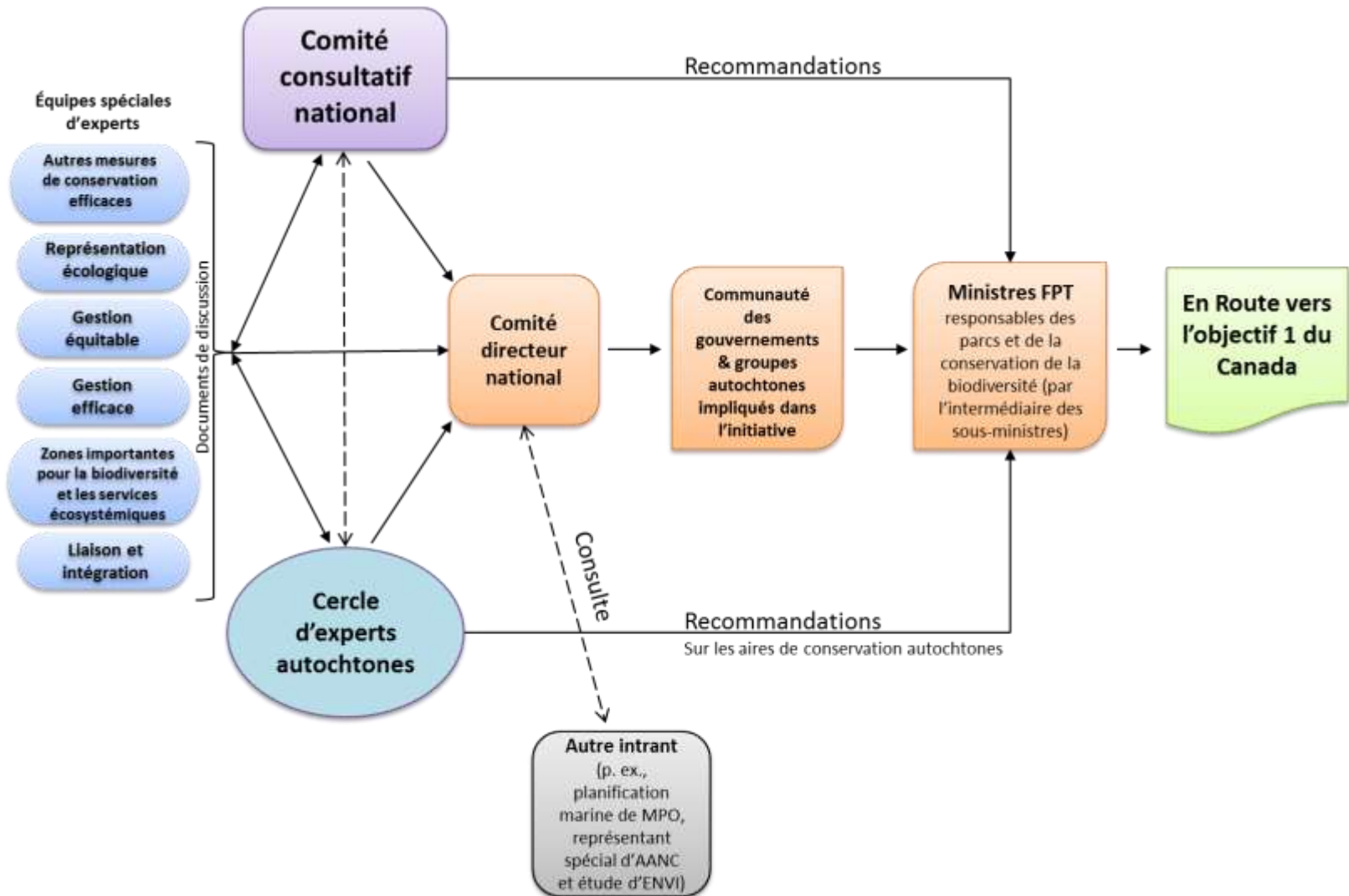


Principaux produits livrables de la feuille de route (suite)

- ▶ Des **mises à jour annuelles** sur les contributions potentielles à l'égard de l'atteinte collective de l'objectif 1 du Canada
- ▶ Des **solutions pratiques et novatrices** aux obstacles possibles à l'atteinte de l'objectif 1 du Canada d'ici 2020 et à la mise en œuvre des directives à long terme, notamment des suggestions pour intégrer la mise en œuvre à d'autres programmes prioritaires, comme ceux des espèces en péril et de l'adaptation aux changements climatiques.
- ▶ L'**approbation** des directives de mise en œuvre par les ministres responsables des parcs et de la conservation de la biodiversité et un **appel à l'action** lancé par les ministres.



Composantes et déroulement du travail de la feuille de route





Comité directeur national



➤ Responsabilités :

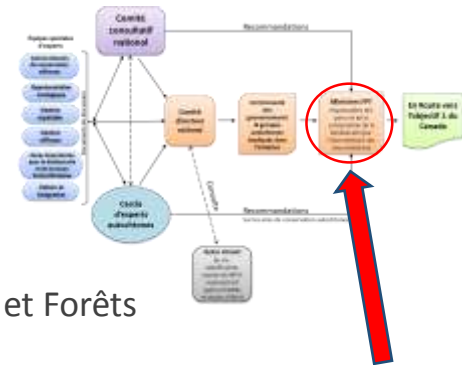
- Coordonner et diriger le processus
- Fournir la perspective des gouvernements et des gestionnaires fonciers
- Formuler les recommandations finales aux ministres (par l'intermédiaire du CCP et du GDCFB)

➤ Composition :

- Coprésident : Scott Jones, directeur exécutif, Parcs [Alberta](#)
- Coprésidente : Nadine Crookes, directrice, Direction de la conservation des ressources naturelles, [Parcs Canada](#)
- Peter Labor, directeur, Aires protégées et Écosystèmes, [Nouvelle-Écosse](#)
- Jason Travers, directeur, Richesses naturelles et Forêts, [Ontario](#)
- Grant Hogg, directeur, Environnement et Changement climatique Canada
- Joel Holder, directeur, Division de la conservation, de l'évaluation et de la surveillance, ministère des Ressources naturelles, [Territoires du Nord-Ouest](#)
- Murray Kopp, directeur du Service des parcs, District régional de Central [Okanagan](#)
- Tonio Sadiq, Director of Implementing Rights, [Assemblée des Premières Nations](#)
- [Ralliement national des Métis](#)
- [Inuit Tapiriit Kanatami](#)



Communauté des ministres (+) responsables de la marche à suivre



- ▶ Alberta :
 - Environnement et parcs
- ▶ Colombie-Britannique
 - Environnement
- ▶ Manitoba
 - Développement durable
- ▶ Nouveau-Brunswick
 - Tourisme, Patrimoine et Culture
 - Développement de l'énergie et des ressources
 - Environnement et Gouvernements locaux
- ▶ Terre-Neuve-et-Labrador
 - Environnement et Changement climatique
- ▶ Territoires du Nord-Ouest
 - Industrie, Tourisme et Investissement
 - Environnement et Ressources naturelles
- ▶ Nouvelle-Écosse
 - Ressources naturelles
 - Environnement
- ▶ Nunavut
 - Environnement
- ▶ Ontario
 - Richesses naturelles et Forêts
- ▶ Île-du-Prince-Édouard
 - Développement économique et Tourisme
 - Communautés, Terres et Environnement
- ▶ Québec
 - Développement durable, Environnement et Lutte contre les changements climatiques
 - Forêts, Faune et Parcs
- ▶ Saskatchewan
 - Parcs, Culture et Sports
 - Environnement
- ▶ Yukon
 - Environnement
- ▶ Canada
 - Parcs Canada
 - Environnement et Changement climatique Canada
- ▶ Assemblée des Premières Nations
- ▶ Inuit Tapiriit Kanatami
- ▶ Ralliement national des Métis
- ▶ Municipalités



Mise à jour – Comité consultatif national



► Mandat :

- Fournir des recommandations pratiques et novatrices représentant un éventail de points de vue large et fondées sur les meilleures connaissances scientifiques et traditionnelles disponibles concernant ce qui suit :
 - Des directives de mise en œuvre pour l'établissement d'un réseau coordonné d'aires protégées terrestres, d'ACA et d'autres mesures de conservation efficaces par zone partout au Canada;
 - Des solutions aux obstacles possibles à l'atteinte de l'objectif 1 du Canada d'ici 2020 et à la mise en œuvre des directives à long terme, notamment des suggestions pour intégrer la mise en œuvre à d'autres programmes prioritaires, comme ceux des espèces en péril et de l'adaptation aux changements climatiques.

► Membres représentant un éventail de points de vue équilibré et large :

- Organisations autochtones
- Fiducies foncières
- Organisations de conservation non gouvernementales
- Industrie
- Milieu universitaire
- Associations de jeunes



Mise à jour – Cercle d'experts autochtones



► Mandat :

- Le cercle d'experts autochtones préparera un rapport accessible au public qui fournit de l'information et des recommandations sur la façon dont les aires de conservation autochtones peuvent contribuer à l'atteinte de l'objectif 1 dans l'esprit et la pratique de la réconciliation.
- Un sous-groupe du cercle d'experts autochtones formé de membres autochtones sera en interaction avec des équipes spéciales d'experts afin de s'assurer que les conseils et les points de vue des Autochtones soient pris en considération dans l'élaboration de documents de travail sur les éléments qualitatifs de l'objectif 1 du Canada.
- Le cercle d'experts autochtones et le Comité consultatif national tiendront des discussions pour s'assurer que les efforts et les recommandations soient les mieux harmonisés possible.
- Les membres sont des experts en la matière choisis par le président du cercle d'experts autochtones, l'Assemblée des Premières Nations, l'Inuit Tapiriit Kanatami, le Ralliement national des Métis et les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux qui participent à l'initiative En route vers l'objectif 1 du Canada.



Mise à jour – Équipes spéciales d'experts



► Mandat :

- Élaborer et fournir des documents de travail au Comité consultatif national et au Comité directeur national afin d'aborder ou de définir ce qui suit :

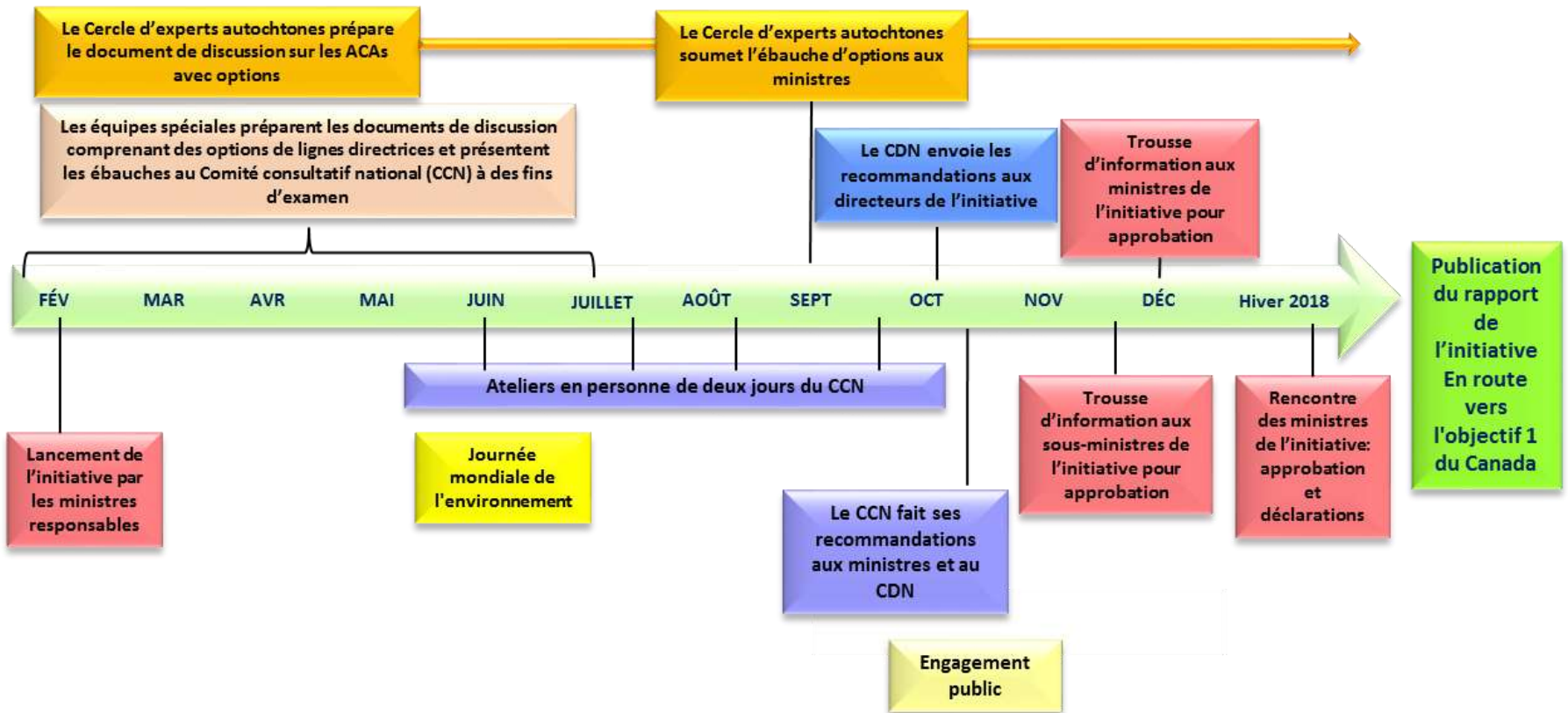
- Aires protégées et autres mesures de conservation efficaces par zone
- Gestion équitable – communautés locales*
- Représentation écologique*
- Efficacité de la gestion*
- Aires importantes pour la biodiversité et les services écosystémiques
- Connexion des aires de conservation et intégration dans les paysages*
 - * = nous cherchons encore des réviseurs.

► Membres :

- Experts en la matière des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, ainsi que du milieu universitaire.



Calendrier





Documents de travail des équipes spéciales d'experts

Les équipes spéciales d'experts effectueront des recherches et compileront des renseignements servant à rédiger des documents de travail objectifs. Dans la mesure du possible, ces documents indiquent :

- la recherche, l'évaluation et le résumé des lignes directrices actuelles;
- la recherche, l'évaluation et le résumé des éléments probants qui appuient ou réfutent certaines options et les points de vue divergents;
- le recensement d'options (ainsi que leurs avantages et leurs inconvénients) pour établir :
 - des critères
 - des pratiques exemplaires
 - des indicateurs de la mesure du progrès
- l'établissement d'enjeux susceptibles d'être examinés.

Remarque : L'objectif est de mettre en place les indicateurs qui permettront, par la suite, de consigner chaque élément qualitatif et chaque zone de conservation dans le Système de rapport et de suivi pour les aires de conservation (SRSACT - <http://www.ccea.org/fr/carts/>), lequel est utilisé pour la préparation de rapports nationaux et internationaux.



OPPORTUNITÉ POUR UN HÉRITAGE

C'est l'occasion de donner forme à la prochaine génération de conservation au Canada:

- ▶ Travailler à l'établissement d'un réseau coordonné de parcs et de zones de conservation dans tout le pays, en protégeant les bons endroits de la bonne façon afin de préserver la biodiversité du Canada pour les générations à venir.



Parc national Jasper
L. Neufeld© APC